

Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 418 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 373 ET SES AMENDEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage :

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

Que le conseil municipal, suite à l'adoption du projet de règlement 418, par sa résolution 03-06-0065 lors de la séance régulière du 03/06/2024, tiendra une assemblée publique le 17 juin à 19h30 et ce, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c.A-19.1) ;

Qu'il soit visé par ce projet de règlement d'amender les dispositions applicables à la zone industrielle de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! ;

Que le projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! ;

Qu'au cours de cette assemblée publique, la mairesse expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet pourront le faire lors de cette assemblée ;

Que ce projet est disponible pour consultation au bureau municipal, au 95, St-Charles, aux heures habituelles d'ouverture (9h30 à midi, 13h00 à 16h30 du lundi au vendredi).

Donné à Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Ce 07/06/2024

Par



Marie-Josée Corbin
Directrice générale